

Les brèves du Sundep-Solidaires Paris



Septembre 2019

Délai raccourci pour le rendez-vous de carrière

Si vous êtes aux 6ème, 8ème ou au 9ème échelon de professeur.e certifié.e, vous êtes éligible à un rendez-vous de carrière. Vous êtes prévenu.e par un 1^{er} mail sur votre boîte mail académique (ac-paris.fr) au début de l'été. Puis un 2ème mail vous est envoyé pour fixer la date de ce rendez-vous. Jusqu'à présent, le délai était d'un mois. Un [arrêté du 25 juillet 2019](#) a raccourci ce délai de prévenance à 15 jours. Même chose si vous souhaitez faire des observations sur le compte rendu du rendez-vous : vous avez 15 jours pour le faire et non plus 3 semaines.

Enfin, n'oubliez pas qu'il est toujours possible de contester l'appréciation finale ; les demandes de contestation sont examinées en CCM et une majorité obtient satisfaction.

DIF (Droit Individuel à la Formation) et Congé Personnel de Formation (CPF)

Les droits acquis au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 devaient normalement être mobilisés d'ici le 1er janvier 2021 sinon ils étaient perdus.

L'ordonnance n° 2019-861 du 21 août 2019 supprime cette échéance. Les heures de DIF peuvent donc être utilisées sans limite de temps. Pour permettre la mobilisation de ces heures, le titulaire du CPF doit toutefois inscrire le montant de ses droits sur le site moncompteactivite.gouv.fr avant le 31 décembre 2020.

Promotion à la classe exceptionnelle

La note de service publiée au BOEN du 29 août 2019 précise les modalités d'accès à la classe exceptionnelle des professeurs certifiés et agrégés hors-classe. La classe exceptionnelle n'est accessible qu'à partir du 3^e échelon de la hors-classe pour les professeurs certifié, PLP ou EPS et à partir du 2ème échelon de la hors-classe pour les agrégés. La promotion à la classe exceptionnelle au titre du vivier 1 n'est accessible qu'à ceux qui ont exercé des fonctions particulières (directeur d'école à classe unique, référent handicap, enseignant en BTS ou en classe préparatoire,) pendant 8 ans.

Nouveauté : pour les enseignants en BTS ou classe préparatoire, l'année est prise en compte même si l'enseignant n'y exerçait pas la totalité de son service.

Les promotions retenues pour l'année 2019 prendront effet rétroactivement au 1^{er} septembre 2019.

[Voir la note de service.](#)

Formation continue, inscription jusqu'au 22 septembre

Pour vous inscrire sur le Plan Académique de Formation, cliquez [ici](#).

Bonne rentrée à toutes et tous !

SUNDEP-Solidaires Paris – siège social : 31 rue de la grange aux belles 75010 PARIS

adresse postale : Bourse du Travail 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS

Tél. : 01 44 84 51 29 - E mail : sundep.paris@gmail.com

Site web national : <http://www.sundep.org/> - Site académique : <http://www.sundep-paris.org/>